

DOCUMENT PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE/PLAN MERCREDIS Renouvellement 2024 2027 DOCUMENT ENFANCE JEUNESSE 01/10/2024

Ville de CHAURAY









Renouvellement sept 2024 / sept 2027





## Projet Educatif de Territoire

### Renouvellement sept 2024 / sept 2027

1.	Edito1
2.	Périmètre d'action 2
3.	Volonté et objectifs des acteurs et partenaires éducatifs
4.	Nos valeurs pour réussir!
5.	Les 4 axes déterminés 5
6.	Intentions/Objectifs/Résultats/Actions/Critères de réalisation 6
7.	La richesse du territoire et les moyens dégagés par la ville12
8.	Le pilotage du projet
9.	Les partenaires (rôle)
10	Evaluation 15



# « L'éducation constitue la base de l'intégration sociale des enfants et des jeunes »

#### I- ÉDITO

Le Projet Educatif Du Territoire (PEDT) est pour l'ensemble des acteurs éducatifs locaux, et en particulier pour les personnes qui dirigent et encadrent les activités péri et extrascolaires, un cadre de référence évolutif qui garantit une continuité éducative sur les différents temps de vie des enfants et des jeunes.

A Chauray, l'intérêt et l'épanouissement de l'enfant a toujours été au cœur de la politique éducative menée par la ville en partenariat avec la Direction Académique des Deux-Sèvres (DSDEN), le Service départemental à la jeunesse et à l'engagement et aux sports (SDJES), la Caisse d'allocations familiales, la MSA, les écoles, les parents, les associations et d'autres collectivités territoriales.

Cette approche participative a permis de recueillir les attentes et les besoins de chacun, de valoriser la richesse et la diversité des initiatives éducatives portées par les acteurs du territoire, et de les inscrire dans une vision commune et partagée de l'éducation.

« Se mobiliser pour faire de notre territoire un lieu où l'éducation est partagée »

Le renouvellement du PEDT de la Ville de Chauray poursuit sa logique éducative, à savoir :

- Appréhender la journée de l'enfant dans sa globalité et garantir à chacun les mêmes conditions de réussite.
- Renforcer les liens entre les différentes structures éducatives.
- Valoriser les ressources du territoire et la complémentarité des compétences et des actions des acteurs éducatifs.
- Garantir une continuité éducative cohérente sur les différents temps de vie de l'enfant.

De ces échanges, il est ressorti, des intentions éducatives communes et prioritaires pour notre territoire.

Ces objectifs se traduiront dans les projets d'écoles et projets pédagogiques des Accueils Collectifs de Mineurs périscolaires et extrascolaires au cours des 3 prochaines années.

Il nous appartient à présent de maintenir au quotidien, une dynamique sur les lieux et les temps de loisirs éducatifs qui respectent le rythme et les caractéristiques de chaque enfant. Il doit être considéré comme un citoyen à part entière, engagé, acteur critique de son développement et du mode dans lequel il évolue.

Claude BOISSON Maire de Chauray

Sandrine BERDOLET

Adjointe chargée des affaires scolaires et périscolaires

Daniel GUIGNARD Adjoint chargé des affaires extrascolaires et de la jeunesse 01/10/2024



### 2- PÉRIMÈTRE D'ACTION

Ville de Chauray 12 impasse de l'église CS 40031 79 180 CHAURAY

Correspondant: Claude BOISSON Fonction: Maire

Tél: 05.49.08.02.93 courriel: contacts@chauray.fr site: www.chauray.fr Territoire concerné: commune de Chauray uniquement (7 500 habitants)

Public concerné : enfants et jeunes de 0 à 17 ans

Etablissements impliqués : semaine de 4 jours avec un plan mercredi.

La petite enfance (les petites Bouilles): 40 places Ecole maternelle SAINT EXUPERY: 183 enfants Ecole élémentaire SAINT EXUPERY: 306 enfants Ecole élémentaire JACQUES PREVERT: 113 enfants Collèges publics et privés (NIORT): 350 jeunes Lycées publics et privés (NIORT): 280 jeunes

#### Services proposés:

La petite enfance: Les Petites Bouilles, structure multi-accueil municipale (40 places)

Relai Petite Enfance

Enfants (3-12 ans): Accueils Collectifs de Mineurs (3/6 ans et 6/12 ans)

Des mini-camps

Jeunes (II/I7 ans): Un local espace jeunes

Accueil de Loisirs sans Hébergement

Séjours de vacances

Un accueil personnalisé pour les enfants en situation de handicap.

Une restauration municipale sur le temps scolaire et les périodes extrascolaires.

Un transport municipal, ramassages et sorties scolaires, plus sorties des ACM.

Un partenariat avec les écoles: accès aux expositions, mise à disposition des infrastructures sportives (EPS et rencontres sportives), mise à disposition d'éducateurs sportifs en fonction des demandes et projets, étude surveillée, éducation partagée (règlement intérieur, partage des locaux, réunion éducative, projets d'école relayés, ...) Une offre associative importante et variée (environ 70 associations). Des actions éducatives menées avec les associations (Forum, découverte d'activités sportives, village d'ateliers sportifs, prêt de matériel, aide ou coanimation, Carnaval, exposition des artistes locaux, ½ journées ramassage/tri des déchets, actions de solidarité, ...)

#### Périodes et horaires de fonctionnement :

Petite enfance tout au long de l'année (7H30 à 18H30). 5 semaines de fermeture.

Périscolaire: Les mercredis semaines scolaires: 7H00/18H00

Jours d'école: 7H00/8H50 et 16H30/18H30 Pause méridienne: 12H00/13H30

Extrascolaire: toutes les petites vacances: 7H45/18H30

Grandes vacances (7 semaines) 8H00/I8H00



DOCUMENT PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE/PLAN MERCREDIS Renouvellement 2024 2027 DOCUMENT **ENFANCE JEUNESSE** 01/10/2024

2024/2027 Recueil des données

### 3-Volonté et objectifs des acteurs et partenaires éducatifs

académie

de Poitiers

Axe I: Pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux.

Axe 2: Une pédagogie numérique au service des apprentissages.

Axe 3: Vivre ensemble et devenir citorenu

Axe 4: valorisation Cohésion at de l'engagement des personnels

Accueil Collectif de Mineurs Code de l'action sociale et des familles Appliquer la règlementation en vigueur Fréquentation régulière des mineurs Diversité des activités proposées

Organiser sur les temps péris et extrascolaires Activités de loisirs à caractère éducatif Favoriser le bien-être et épanouissement. Accessible à tous les enfants

#### Les écoles de Chauray

Améliorer le cadre de vie de tous les élèves.

Développer une approche collective des parcours scolaires et de leur suivi. Favoriser l'inclusion.

Favoriser liaison entre les cycles.

Aide aux devoirs familles en difficulté.

Formation sur l'accueil des enfants avec des troubles de comportement (Prof écoles, AESH)

Clarifier la chaine de communication entre les services

scolaires, périscolaires, familles. Renforcer la concertation entre tous les acteurs éducatifs, mise en place de codes communs.



Fédérer autour de projets (conférences, invitation, ...) Améliorer la communication avec les partenaires.

ACM ouverts à tous.

Participation financière des familles en fonction des ressources (QF).

Maintien du fond d'aide à l'investissement. Renforcer l'accessibilité des ACM aux enfants porteurs de handicap.

Favoriser le départ en vacances des enfants, séjours collectifs (pass Colo).

Favoriser l'accès aux activités culturelles, artistiques, sportives, écocitoyennes (12/17 ans) Accompagnement et information des jeunes. Autonomie et engagement citoyen



Caf

#### La ville de Chauray

Fournir les meilleures chances de réussite à nos enfants et nos jeunes.

Apporter de la qualité à notre cadre de vie.

Voter un budget jeunesse qui témoigne de l'importance accordée à l'éducation et l'épanouissement des enfants et des jeunes chauraisiens et chauraisiennes.

Mettre à disposition des équipements sportifs, culturels.

Soutenir les associations sportives et culturelles d'un point de vue financier. logistique et moral pour développer les pratiques des jeunes

Accompagner et accueillir les enfants en situation de handicap.

#### La Petite Enfance :

Communiquer et partager nos valeurs éducatives avec les parents et les acteurs éducatifs locaux.

Créer, renforcer le lien entre les différentes structures. Découvrir l'école, le centre de loisirs, connaître les prof des écoles,





les ATSEM, les animateurs.

Préparer les enfants au vivre ensemble (coopération, différence, solidarité, ...) Apporter de l'information, des connaissances et un accompagnement aux familles.

#### Le service Enfance jeunesse

- Education partagée Cohérence, complémentarité, coopération, liaison entre les structures.
  - 3/6 ans
  - vivre ensemble, respect, autonomie 6/II ans
  - II/I7 ans Autonomie, acquisition et transmission des bons comportements
- Inclusion et équité pour tous (accès aux loisirs, structure d'accueil 3/6 ans spécifique, formations, personnaliser l'accueil, renfort en encadrant, ...)
- Bien-être, épanouissement et réussite de l'enfant. Proposer un accueil sécurisant.



- Communication avec les familles mieux répondre aux besoins des enfants/parents et faire connaître au public quelles sont à nos attentes et exigences en matière d'éducation.
- Santé publique, développement et environnement durable, l'activité physique quotidienne.







Pour mener à bien les objectifs éducatifs, nos actions, nos comportements, nos pensées sont en accord avec les valeurs communes de laïcité et d'égalité des chances.



Il est essentiel que nos enfants et nos jeunes participent et s'impliquent pleinement dans la vie collective à travers des valeurs de solidarité, de liberté et de tolérance.

#### **Avant tout:**

Placer l'enfant, apprenti citoyen, au centre d'une complémentarité éducative (cohérence entre les temps de vie de l'enfant, ...)

Amener une égalité des chances dans l'accès aux activités, à la diversité des savoirs et aux attitudes à acquérir.

Valoriser les savoirs et les compétences de chacun, prendre en compte des situations individuelles

Avoir un souci constant et partagé pour le bien-être physique (la sécurité), psychologique (l'encadrement, l'environnement) et social des enfants et des jeunes. (Notion de plaisir, d'épanouissement, de rêve, d'imaginaire/créativité)

#### Connaissances:

Développer son champ culturel dans différentes disciplines.

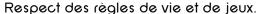
Favoriser des acquisitions de méthodologie et des attitudes de curiosité, d'ouverture d'esprit, de rigueur, d'honnêteté et d'autonomie.

Acquérir des valeurs pour s'engager dans la société, permettre à l'enfant de se construire une identité au travers de situations diverses.

Apprécier son niveau de pratique et celui des autres. Développer son esprit critique et favoriser l'acceptation de la différence.

#### Attitudes:

Les notions de sécurité, autonomie, responsabilité, prise d'initiatives, respect des autres, entraide ou solidarité, tolérance, participation à la vie de groupe et au travail en équipe, esprit critique, curiosité, ....



Acceptation de soi et des autres et de son environnement, vivre et agir ensemble.



Agir pour exprimer des sentiments, pour communiquer, pour contrôler ses émotions, pour créer ou imaginer.

Utiliser des ressources et gérer un effort.

Agir (bouger, bien manger, ...) sur sa vie physique et psychique.





#### 5- AXES DÉTERMINÉS



Renforcer une cohérence, une continuité et complémentarité éducative sur les différents temps de vie de l'enfant.



Un accueil pour tous qui sécurise, donne confiance, contribue au bien-être, à la santé et la réussite de l'enfant.



Pratiquer la question de citoyenneté et inculquer le vivre ensemble.

Eduquer les enfants et mobiliser les jeunes autour du développement durable.



Développer la parentalité

- S'inscrire dans une démarche d'éducation partagée (valeurs, règles et codes communs)
- Rechercher la concordance entre les projets d'école et les projets péri et extrascolaires.
- Mettre en place des actions passerelles, des projets liaisons entre les structures.
- Proposer un climat scolaire, péri et extrascolaire serein (relations humaines, approche pédagogique, sécurité, équipements/matériel, ...)
- Donner à l'enfant dès son plus jeune âge, les mêmes chances de réussite quelles que soient ses origines sociales (équité garantie, accès à la pratique régulière des activités physiques, artistiques et culturelles, la notion de plaisir. ...)
- Inclusion: personnaliser, adapter l'accueil pour répondre au mieux aux besoins et au rythme de tous les enfants, porteurs ou non de handicap.
- Formations et connaissances renforcées des encadrants (exemple : accueil et gestion des enfants présentant des besoins éducatifs particuliers)
- Prévenir, lutter contre toute forme de violence et de discrimination (contrat de respect)
- Agir dans le respect de l'autre et de soi.
- Devenir responsable et autonome face aux dangers et risques de la vie courante.
- Développer et valoriser l'engagement des enfants et des jeunes (CME, esprit critique, attitude appropriée, projet intergénérationnel, ...)
- Apprenons à préserver notre planète (pourquoi ? Comment ? ...)
- Mieux communiquer pour disposer d'une meilleure connaissance des rôles, des attentes, des valeurs éducatives des professionnels, des familles, des jeunes.
- Réussir à fédérer, à mobiliser les familles et partenaires autour de projets porteurs de coopération éducative et de convivialité.
- Contrôler, rester maître, guider les familles dans leur rôle et la place qu'elles doivent occuper.
- Accompagner les parents les plus fragiles.
- Informer, apporter des connaissances et des compétences aux adultes.





# 6- Renforcer une continuité et une complémentarité éducative sur les différents temps de vie de l'enfant.

Intentions Objectifs pédagogiques Résultats attendus Exemples d'actions Critères de réalisation					
S'inscrire dans une démarche d'éducation partagée	Permettre aux animateurs, enseignants, parents, élus de réaffirmer et partager des valeurs éducatives pour offrir un cadre sécurisant, rassurant aux enfants.	Identifier, s'approprier et transmettre les intentions éducatives des uns et des autres pour la meilleure réussite possible de l'enfant.  Soutenir la collaboration entre les encadrants.	Programmer, réaliser des temps d'échanges/rencontres entre enseignants, animateurs, parents. Participation aux réunions éducatives.	Nombre de rencontres/an, formelles ou informelles.  Nombre de projets et/ou actions éducatives collaboratifs entre les encadrants.	
Disposer d'une cohérence éducative.	Organiser et proposer un accueil harmonieux. Coconstruire et appliquer des règles communes et des codes identiques, autour des valeurs de la République: Liberté Egalité Fraternité Ancrer ces valeurs éducatives dans un processus de professionnalisation (formation)	Disposer d'un outil qui identifie les mêmes valeurs, qui détermine le même fonctionnement sur les différents temps de vie de l'enfant.  Donner des repères identiques et tenir un discours conforme auprès des enfants et parents.  Développer des compétences chez les encadrants.  Être juste dans la sanction si incontournable.	Maintenir l'affichage de la charte sur les valeurs Républicaines. Formaliser avec les prof des écoles, un règlement intérieur commun, avec des codes identiques. Flyer sous forme de pictogrammes coconstruits avec les enfants. Communiquer et travailler autour des valeurs républicaines auprès des familles et des jeunes. Proposer des formations continues aux encadrants.	Formalisation du règlement commun, d'un flyer. Connaissances et respect des valeurs, des règles de fonctionnement pour tous. Nombre d'actions éducatives sur les valeurs de la république. Nombre d'agents formés. Nombre de formations proposées.	
Prendre en compte la complémentarité et continuité éducative.	Combiner et s'enrichir des compétences de chacun. Développer les savoirs, savoir-faire et savoir-être des agents.  S'appuyer sur nos ressources internes, locales et les valoriser.  Valoriser et optimiser les actions, les projets mis en place sur les différents temps de vie de l'enfant.	Des contenus d'activités qui sont construits en fonction des compétences des encadrants et adaptés aux caractéristiques des enfants et des jeunes. Une programmation des activités qui prend en compte les projets des uns et des autres. Mise en place de projets en lien avec les partenaires locaux. Organiser des activités de loisirs qui permettent d'explorer, d'exploiter et consolider les compétences acquises à l'école.	Créer un outil commun pour communiquer sur les projets. Identification et anticipation de la programmation des activités possibles en interne et avec les partenaires.  Mise en place de projets communs (école/ALSH).  Des projets d'école qui sont relayés sur le péri et l'extrascolaire.  Des projets qui privilégient les ressources locales (expo, évènementiel, associations, éducateurs clubs,)	Statistiques sur les projets mis en place (nombre, thématiques, liaison entre les structures, période,) Nombre de partenaires intervenants sur les projets.	
Créer du lien entre les différentes structures.	Préparer l'enfant au changement de structure. Découvrir son futur établissement et les nouveaux encadrants. Echanger sur les caractéristiques et compétences de l'enfant.	L'enfant et les parents connaissent et appréhendent sans crainte le changement d'établissement. Apporter des repères aux enfants. Anticiper la mise en place d'un accueil personnalisé si besoin.	Demi-journée ou journée inclusive. Interventions d'animateurs tout au long de l'année au sein des établissements. Mise en place de réunions éducatives.	Fréquence ou nombre des demi- journées ou journées d'immersion. Nombre de réunions éducatives. Nombre d'heures d'animateurs animatrices intervenants.	





6- Un accueil pour tous qui sécurise, donne confiance, contribue au bienêtre, à la santé et la réussite de l'enfant.

Intentions	Objectifs pédagogiques	Résultats attendus	Exemples d'actions	Critères de réalisation
Créer l'égalité des chances de réussite pour tous.	Permettre l'accès pour tous, à la pratique régulière d'activités physiques, artistiques, scientifiques et culturelles.	Répondre aux besoins légitimes des enfants et des familles.  Proposer des activités diverses et de qualité sur tous les temps d'accueil.  Disposer de personnels professionnels et stables (qualification et fidélisation) Inciter, proposer aux encadrants de se former.	Tarification progressive en fonction des revenus des familles.  Des accueils collectifs de mineurs proposés sur toutes les périodes de l'année et temps de loisirs des enfants.  Une programmation riche et variée.  Des contenus aboutis et adaptés aux besoins et caractéristiques des enfants.  Recruter des encadrants en nombre confortable et qualifiés (contrat de travail attractif) Inscriptions et prise en charge des formations et frais (transport/repas)	% des participations des familles par rapport au QF. Nombre et types d'activités proposées. Calendrier annuel des périodes de fonctionnement Nombre d'encadrants et leur qualification. Nombre de formation réalisées avec les thématiques abordées. Encadrant: salaire, planning, turnover, fidélité, arrêt de travail,
Créer et être garant d'un accueil sécurisé et sécurisant qui s'appuie sur le développement de l'enfant.  Instaurer la confiance. Découvrir, s'initier Expérimenter S'engager (motivation) S'exprimer	S'assurer de la sécurité physique et mentale de tous les enfants (règlementation SDJES)  Offrir un cadre de fonctionnement sécurisant qui favorise le bien-être et l'estime de soi.  Proposer une pédagogie adaptée et des contenus d'activités appropriés aux publics accueillis.  Créer une collaboration, une connivence entre les encadrants, les enfants, les familles.	Offrir aux enfants et parents un accueil fiable, digne de confiance. Donner envie aux enfants de venir sur les ALSH et aux parents de les inscrire en toute quiétude. Ressentir le non-stress, le plaisir et l'épanouissement chez les jeunes. Des enfants ayant confiance en eux et dans les autres pour agir et donc développer ou renforcer leurs compétences. Des enfants curieux, engagés, actifs, responsables, respectueux, autonome. Des adultes disponibles qui s'intéressent à ce que fait l'enfant, son évolution et son développement en général.	Maintien d'Accueils Collectifs de Mineurs déclarés (réglementés). Aménager et adapter les espaces d'accueil aux caractéristiques et besoins des publics accueillis. Des espaces qui favorisent les relations humaines.  Proposer des activités qui correspondent aux attentes et aux capacités des enfants.  Des programmes qui sont construits avec les enfants et les familles.  Une relation quotidienne « complice », des messages clairs entre les parents, les enfants, les encadrants.	Fiches initiales et complémentaires SDJES. Contenu des projets pédagogiques Quantification des inscriptions et leur évolution dans l'année. Planning des projets d'animation Enquête de satisfaction enfants et parents. Attitude comportement des enfants, quantification des incivilités (Zimbra) Bilans projets Retour évaluation des ACM des encadrants Attitude des professionnels et des familles (disponibilité, écoute, observation, réaction, retour d'informations,)
Inclure tous les enfants	Lutter contre l'exclusion.	Intégration sociale pour tous porteur et non porteur de handicap.	Animations/projets (mixité), autour de l'exclusion/discrimination. Mise en place de projets solidaires.	Nombre de projets sur cette thématique.



DOCUMENT PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE/PLAN MERCREDIS Renouvellement 2024 2027 DOCUMENT ENFANCE JEUNESSE

	Prévenir et lutter contre le harcèlement.  Accompagner efficacement l'enfant en situation de handicap sur l'ensemble des temps.	Bannir toutes sortes de violence (verbales, physiques ou psychologiques.  Si besoin, proposer un accueil personnalisé (coconstruit avec les parents et les acteurs éducatifs) Un accompagnateur commun entre le scolaire et périscolaire formé (bonne connaissance du handicap)	Les grands qui accompagnent ou transmettent aux petits. Utiliser le protocole Education Nationale de prise en charge d'une situation de harcèlement. Infographie. Espace d'écoute pour les enfants en associant les parents et partenaires Maintien livret d'accueil handicap. Sensibiliser les enfants au handicap (activités à vivre) Former les professionnels sur les troubles du comportement, le handicap et le harcèlement. Etablir un budget pour le renfort en personnel sur tous les temps.	Temps d'échange ou réunions de coordination entre professionnels, familles. Nbr de formations. Budget alloué. Nbr accueils personnalisés (déclaration des heures réalisées CAF et MSA). Nombre d'actes discriminatoires (Zimbra)
Promouvoir le bien-être et la santé	Encourager les pratiques physiques et sportives régulières.  Construire et renforcer le capital physique, physiologique et psychosocial des enfants.  Continuer à éduquer les enfants à une alimentation équilibrée et au goût.  Donner envie de cuisiner et de prendre du plaisir en mangeant.	Des enfants en bonne santé physique et mentale. Des jeunes qui sont plus résistants aux maladies. Une amélioration du sommeil. Une diminution du stress Une amélioration de la concentration, de l'attention.  Des enfants et des jeunes qui prennent le temps de manger. Des enfants qui apprécient la qualité des aliments.  Des jeunes qui savent préparer, cuisiner des repas équilibrés.	Proposer quotidiennement des activités sportives au sein des ACM. Organiser des évènementiels qui incitent et donnent goût aux pratiques sportives.  Des projets d'animation « cuisiner » Informations, expositions sur les bienfaits des activités physiques et la mise en place d'une alimentation saine/équilibrée.	Nbr d'actions prenant en compte l'activité physique et la santé.  Comportement des enfants (stress, agressivité, fatigue,)  Enquêtes de satisfaction (encadrants, enfants et parents)  Nbr d'accueils personnalisés qui prennent en compte la santé (PAI, obésité, trouble de comportement,)



Renouvellement 2024 2027 DOCUMENT ENFANCE JEUNESSE 01/10/2024



### 6- Pratiquer la question de citoyenneté et inculquer le vivre ensemble. Eduquer les enfants et mobiliser les jeunes autour du développement durable.

Intentions	Objectife wédere rinue	Dágultota attandua	Evenueles d'actions	Ovitànas de václication
Intentions  Participer au développement des compétences pour les citoyens d'aujourd'hui et de demain.	Objectifs pédagogiques Informer les jeunes de leurs droits et devoirs, sur les conséquences possibles d'un acte délictueux.  Permettre aux enfants et aux jeunes de pouvoir agir.	Résultats attendus  Les enfants et les jeunes connaissent, expriment leurs droits et devoirs (convention internationale des droits de l'enfant)  Des enfants et des jeunes engagés et investis dans la vie de la commune, dans la vie de leur structure d'accueil et la vie associative.	Exemples d'actions  Expositions justice.  Rencontre avec un juge.  Animation de prévention avec la police municipale.  Conseil municipal des enfants.  Projets d'animations élaborés par les enfants.  Règlement intérieur construit, aménagement des espaces imaginés avec et pour les enfants/jeunes.	Critères de réalisation  Nbr d'interventions sur le thème de la citoyenneté.  Nbr de projets proposés et réalisés par les enfants (CME ou COPIL d'enfant des ALSH)  Statistiques: nbr d'enfants licenciés dans une association.
S'adonner au vivre ensemble	Former au respect, à la coopération, à la solidarité et au partage.  Droit à la différence : Favoriser la mixité, lutter contre la discrimination.	Utilisation d'une communication verbale et physique non violente. Être à l'écoute des autres. Participation active, constructive de l'enfant.  Une compréhension, une acceptation/tolérance et un respect envers les autres et soi-même.  Fonctionnement dans un climat serein, digne de confiance.	Utilisation d'un outil qui recense les incivilités. Elaboration d'une charte de bonne conduite (pictogrammes)  Actions et projets qui font appel à la solidarité, au partage, à la tolérance,	Nbr d'incivilités et conflits à gérer.  Création ou utilisation d'outils sur la communication, la tolérance, la solidarité.  Nbr d'actions ou projets sur ce thème.  Enquête de satisfaction encadrants, parents et enfants.
Responsabiliser et rendre autonome.	Eduquer à la sécurité routière, et aux déplacements urbains. Vivre en prenant en compte les risques de la vie quotidienne. Porter secours	Des enfants et des jeunes capables de se déplacer, de s'organiser, d'interagir en toute sécurité, dans l'environnement de leur vie quotidienne. L'enfant ou le jeune est capable d'appeler les secours et de réaliser les 1ers gestes qui peuvent sauver une victime.	Projets d'animations sur cette thématique (randonnée, jeux de piste ou d'orientation, sortie vélo, Des journées de sensibilisation avec des partenaires professionnels (police, pompiers, SAMU,) Evènementiel (toucher un plus large public) Toutes activités qui sollicitent les verbes: anticiper, éviter, réagir, se protéger, observer, s'informer, analyser, apprécier/évaluer, prendre des initiatives, se localiser, gérer ses émotions,	Nombre de projets réalisés. Attitude observée sur la commune. Retour des parents et des enfants enquêtes de satisfaction.



Préparer et participer à la	Comprendre la nature et les enjeux	Des enfants et des jeunes et futurs	Favoriser les sorties dans des	Nbr de projets et d'actions
transition écologique	du développement durable.	adultes qui appliquent les gestes	espaces de nature.	Discours, attitude et engagement
transition ocotograda	Développer le rapport à la nature.	écologiques au quotidien et qui en	Des projets d'animation « autour de	des jeunes et adultes en lien avec
	Mobiliser et faire agir les enfants sur	font la promotion.	la nature, du développement	la transition écologique.
	des projets écologiques.	L'utilisation des modes de	durable »	Evolution de l'environnement
	Eduquer les citoyens de demain au	déplacements écologiques (vélo,	Prioriser tout mode de déplacement	(sites scolaires et périscolaires,
	développement durable.	marche, transport en commun,)	écologique.	complexes sportifs, espaces
		Plus de gaspillage et le tri des	Activités à partir de matériaux de	naturels, déplacements et
		déchets intégrés dans les pratiques	récupération.	transports,).
		quotidiennes.	Acheter utile	
		L'aménagement des espaces	Décoration d'un rondpoint par les	
		urbains, des cours, des salles qui	enfants.	
		favorise une pratique écologique.	Plantation d'arbres.	
		. ,	CME qui participe à la	
			modernisation du patrimoine, à	
			l'aménagement des cours d'écoles.	



DOCUMENT PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE/PLAN MERCREDIS Renouvellement 2024 2027 DOCUMENT ENFANCE JEUNESSE



### 6- Développer la parentalité

Intentions	Objectifs	Résultats attendus	Exemples d'actions	Critères de réalisation
	pédagogiques			
Mieux communiquer	Disposer d'une communication efficace vers tous les parents et les jeunes.  Aider les professionnels à mieux connaître les dispositifs municipaux et associatifs.	Permettre à toutes les familles d'avoir accès à l'information et de mieux connaître les prestations, les dispositifs municipaux.  Des démarches et un accès aux dispositifs plus rapides et faciles.  Répondre aux besoins légitimes des familles et enfants.  Créer du lien entre les acteurs qui connaissent les évolutions des dispositifs municipaux.	Créer un outil global type « parcours familles ». Passer par le service communication et utiliser l'ensemble des outils de communication de la ville (nouveau site internet, Intramuros, les réseaux sociaux) et des écoles primaires/collèges/lycées. Mettre à jour et appliquer les procédures de communication. Former les acteurs en lien avec les familles sur les outils de communication. Rencontres territorialisées à	Identification des interlocuteurs, des lieux, des outils pour la diffusion.  Evolution des statistiques de fréquentation des moyens de communication communaux  Connaissance et application des procédures.  Enquête de satisfaction.  Fiches suggestions, réclamations.  Nombre de professionnels formés.  Nombre de rencontres
	Valoriser, inciter la parentalité.	Favoriser les échanges et l'expression	destination des professionnels.  Aménager, utiliser des espaces de	professionnelles.  Aménagement des locaux.
Mieux identifier la place et le rôle des familles	Ouvrir davantage nos services aux familles  Proposer un accueil professionnel (disponibilité, écoute, compréhension) qui apporte des réponses légitimes et conseils aux parents.	pour tous. Instaurer la confiance, la convivialité, le respect, la courtoisie Des parents qui comprennent et partagent nos valeurs éducatives. Des parents qui s'engagent dans la coéducation. Permettre aux parents de s'impliquer dans des projets au sein des écoles	confidentialité. Organiser des temps d'informations sur la culture de la parentalité. Accueil spécifique pour les nouveaux parents. Mobiliser les parents sur des projets spécifiques. Intégrer les parents élus dans les groupes de travail autour de	Nbr de rencontres avec les familles.  Nbr de temps d'information  Nbr d'accueils nouvelles familles  Nbr de projets qui impliquent les familles et de projets qui leur sont dédiés.
	Apporter des connaissances aux parents et encadrants.	primaires et ACM. Jouer la carte de la transparence et diffuser une bonne image de la ville. Enrichir les savoirs, savoir-faire et savoir-être des parents, sur le plan matériel, moral, psychologique, éducatif et social.	thématiques spécifiques.  Organiser le mois « la place des familles » actions d'informations, de découvertes, de pratiques, de rencontres,)	PEDT (élaboration/suivi) Conseils d'école. Enquête de satisfaction.
Accompagner les parents les plus fragiles socialement.	Soutenir, aider la fonction parentale.	Identifier puis accompagner les familles exposées.  Disposer d'acteurs sensibilisés à l'animation sociale.  Disposer d'interlocuteur privilégiés des familles.  Travailler en réseau (psychologue, médecin, éducateur social, CCAS)	Former les encadrants. Travailler en collaboration avec le CCAS, le médiateur de la ville, le médecin, Inciter les rencontres régulières, les échanges individuels et proposer, organiser des relais avec les personnes compétentes.	Rapport entre le nombre de familles concernées et le nombre de familles aidées. Nombre d'agents formés et référents. Evolution sociale et culturelle des familles concernées.



La ville de Chauray a fait de la jeunesse. l'une des priorités dans sa politique locale. Dans un cadre budgétaire contraint, les moyens dégagés par la municipalité témoignent de l'importance accordée aux jeunes et à leur épanouissement. Cet engagement se traduit par une mise à disposition de moyens en personnel qualifié, en équipements, en matériel, en transports afin de garantir un bon fonctionnement de nos structures d'accueil et de permettre aux utilisateurs de pratiquer leurs activités dans de bonnes conditions.

structure Petite Enfance (40)

RPE

d'action sociales)

Budget de 3M€

I€ sur 3€ du budget de fonctionnement en faveur des jeunes

service communication



Equipements

École maternelle

2 Écoles élémentaires

671 élèves

/2+2=

3 Accueils Collectifs de Mineurs



3/6 - 7/12 - 11/17

3 restaurants scolaires

cuisine centrale



L'EPHAD (80 résidents)

village retraite



### CHAURAY EN CHIFFRES



Transports on commun gratuit

grand bus (64 places)
2 à 4 fourgons (9 places)

Environ 70 associations Sportives, artistiques et culturelles





omplexe football (4 terrains)

2 terrains de rugby

5 courts de tennis (tennis fauteuil)

2 salles omnisports

complexe pétanque

City Stade et Skate Park

2 aires de jeux pour enfants Le temple (expositions, spectacles)

centre aquatique

médiathèque

Conservatoire de musique

centre multimédia

parcours Terra Aventura

parcours santé
Des pistes cyclables 12





#### 8- Pilotage du PEDT



#### Composition du groupe de pilotage :

#### M le Maire

L'adjointe à la Jeunesse et aux activités extrascolaires

L'adjointe aux affaires scolaires et périscolaires

Le directeur général des services

Les directeurs ou directrices des écoles maternelles et élémentaires

Le responsable du service jeunesse et sports/loisirs et coordinateur jeunesse.

La directrice et coordinatrice de la petite enfance.

Les directeurs et les responsables des pôles 3/6, 6/13 ans et 11/17 ans

Un représentant de l'APE de SAINT EXUPERY élémentaire et maternelle.

Un représentant de l'APE de Jacques PREVERT

2 représentants(H&F) des parents de chaque conseil d'école.

Un représentant des associations locales (adjoint délégué).

#### Les personnes invitées

L'inspecteur/l'inspectrice Education Nationale de la circonscription SAINT MAIXENT/NIORT Le chef de service SDJES 79 de la jeunesse, sports et vie associative.



#### Son rôle:

Impulser et favoriser les échanges et les collaborations entre les acteurs éducatifs.

Suivre et vérifier que les offres éducatives correspondent aux objectifs fixés dans le PEG.

Mesurer les effets attendus, faire émerger les points forts et les points sensibles à partir de bilans périodiques/annuels et du retour des suggestions/réclamations ou enquêtes de satisfaction.

Proposer et décider des stratégies et des actions d'amélioration à mettre en place.

Etablir les comptes rendus et les communiquer aux différents partenaires.



Périodicité des réunions : 2 réunions par année.

- Septembre: rappel des objectifs, information de la programmation et le fonctionnement de l'année scolaire en cours, ajustement des objectifs et moyens si besoin
- Avril présentation bilan moral et financier de l'année écoulée et projet de l'année en cours.

#### 9- Les partenaires-leur rôle



#### La ville de CHAURAY:

Elaborer, mettre en œuvre et coordonner le PEDT.

Gérer sur le plan administratif, financier les activités péri et extrascolaires organisées en faveur des enfants et des jeunes.

Mettre à disposition l'ensemble des infrastructures du territoire nécessaires au bon fonctionnement des activités.

Apporter présence et écoute auprès des encadrants, parents et partenaires.

Missionner les agents d'animation du service Enfance Jeunesse pour la planification, la mise en œuvre, la coordination et l'animation des activités péri et extrascolaires.

Mettre à disposition du personnel municipal polyvalent pour composer les équipes d'animation stables.

Etablir les projets et réaliser les bilans/évaluations des actions éducatives.

#### Les encadrants (document réf : fiches de poste)

#### Pour les directeurs/directrices des accueils de mineurs

Collaborer avec les enseignants des écoles, notamment lien inter-direction. Communiquer sur les projets d'animation. Concevoir un projet pédagogique qui tient compte du projet éducatif de la ville et du PEDT (plan mercredi). mais également des projets d'école.

S'assurer de la bonne mise en œuvre des projets d'animation (objectifs, planification, recrutement, suivi, moyens) Encadrer ou manager une équipe d'animateurs et animatrices.

Connaître parfaitement et appliquer rigoureusement la réglementation des accueils collectifs de mineurs. (SDJES et PMI), en particulier sur la sécurité et l'hygiène.

Participer à la liaison entre l'accueil de mineur, le service Enfance Jeunesse, les écoles.

Animer les temps d'activités et de vie quotidienne si besoin.

Accompagner et évaluer les stagiaires BAFA pendant leur stage pratique de 14 jours (fiche d'évaluation)

Assurer l'accueil physique et téléphonique du public, selon les préconisations du référentiel « QUALIVILLE »

Communiquer auprès des partenaires et prestataires.

#### Pour les animateurs/animatrices

Garantir la sécurité physique et morale des enfants.

Participer à l'élaboration et connaître le contenu du projet pédagogique.

Concevoir et élaborer les projets d'activités en tenant compte du projet éducatif et du projet pédagogique.

Travailler en équipe.

Préparer, proposer, organiser et animer des activités de différentes natures, en tenant compte des besoins, des intérêts, des capacités et des rythmes des enfants et adolescents.

Participer, contribuer au développement, à l'éveil de l'enfant sur les temps d'animation et de vie quotidienne.

Participer à l'accueil physique des parents et enfants.

#### Les équipes de direction et d'enseignants des écoles :

Collaborer avec les équipes d'animation du péri et extrascolaires, favoriser les liens inter-direction, participer au COPIL, inviter les directeurs d'accueil de mineurs aux réunions éducatives, mutualiser les locaux scolaires,

Instaurer une continuité éducative entre le temps scolaire et péri ou extrascolaire (notion de complémentarité et cohérence).

Etablir avec les acteurs éducatifs des parcours éducatifs ou projets spécifiques communs (école et périscolaire) Partager les informations sur les enfants en difficulté ou cas particuliers.



#### Les parents d'élèves :

Être à l'écoute du bien-être de leur enfant et gérer son cadre et son rythme de vie.

Suivre (s'intéresser) aux apprentissages de leur enfant. Favoriser le dialogue entre parents, professionnels, enfants et les échanges de savoirs.

Connaître les intentions éducatives et les objectifs pédagogiques mentionnés dans le projet éducatif territorial de la ville et (plan mercredi) et apporter leur point de vue.

Soutenir accompagner les projets spécifiques ou les actions individualisées visant à renforcer les apprentissages des enfants en « difficulté ».

Participer ponctuellement à l'encadrement d'activités ou à la mise en place de projets (sorties, rencontres, partager un savoir-faire, aides financières, ...),



#### Les services de l'état :

#### Education Nationale.

Fixer le cadre et la démarche pour la mise en œuvre d'un PEDT.

Valider et reconnaître le PEDT par la signature d'une convention entre la ville, le préfet/la préfète, le directeur/la directrice des services départementaux de l'Education nationale, le directeur/la directrice de la CAF.

#### Service départemental de la Jeunesse et à l'engagement aux sports.

Accompagner, conseiller les acteurs éducatifs dans la mise en place d'Accueils collectifs de Mineurs (convention, transmission d'information, visite sur site, participation à des temps de travail ou de réunion)



S'assurer de la mise en application et du respect de la règlementation en vigueur, mais également réaliser une évaluation pédagogique (inspection)

#### Caisse d'Allocations Familiales (CAF et MSA) :

Apporter une aide financière aux familles et à la ville pour favoriser la mise en œuvre et l'accès des activités péri et extrascolaires ainsi que la participation de tous les enfants. (Prestations de service, aide aux loisirs, bonus territoire, aides spécifiques pour l'accueil des enfants en situation de handicap et aide à la formation (BAFA ou BAFD) Contrôler les états de présence et le respect des engagements mentionnés dans la convention (ville/CAF/MSA)



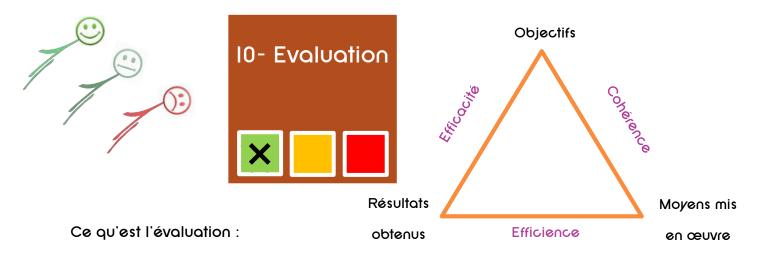
#### Associations Chauraisiennes:

Participer et favoriser l'intégration et l'engagement des enfants et des jeunes à la vie locale.

Donner envie aux enfants et aux jeunes de pratiquer une activité régulière qui contribue à leur bien-être et leur développement.

Promouvoir leurs activités et leurs clubs grâce à la mise en place ponctuelle de cycles de découverte ou d'initiations sur les temps scolaire, péri et extra scolaires.

Mettre à disposition un encadrant compétent et du matériel adapté à la pratique de l'activité.



- ☑ A-t-on atteint les ambitions affichées ?
- ☑ A-t-on mobilisé le potentiel en rapport avec ce que l'on voulait réaliser ?
- Les ressources consacrées à l'action sont-elles proportionnées au résultat obtenu ?

#### L'évaluation avant, pendant et après.

- I. Etude de la faisabilité: Identifier ce qui est réalisable et les effets que l'on peut en escompter.
- En continu : Tout au long du déroulement de l'action, apprécier, mesurer ce que l'on est en train de réaliser.
- 3. L'étude d'impact : Mesurer l'écart entre ce qui était souhaité ou prévu et ce qui a pu se concrétiser ou se réaliser.

#### Cette action a pour effet:

D'apporter un retour légitime de la pertinence des actions menées par les acteurs éducatifs.

D'éclairer les décideurs locaux sur l'efficacité de la politique menée et les objectifs fixés.

D'estimer son efficience.

D'aider les élus à élaborer et réajuster la politique par rapport à l'évolution des pratiques.

De définir des recommandations précises pour clarifier les critères d'affectation des moyens



Trois concepts : « indicateurs de réalisation »

#### Etude de perception

Opinion des usagers (enfants/parents) sur les actions de la collectivité (interviews Individuels ou collectifs, enquête de satisfaction)

Opinion des encadrants et des partenaires.

Opinion du comité de pilotage du PEG.

#### Mesurer les politiques (critères et indicateurs qualitatifs ou quantitatifs)

Ciblage de la population touchée par les différentes actions (âge, niveau social, localité, établissement scolaire, ...)

Le pourcentage de participants (fidélité/continuité)

Mesurer quantitativement et qualitativement les écarts existants entre les objectifs prévus (sociaux, éducatifs, pédagogiques) et les résultats obtenus.

La qualité des encadrants (qualification/nombre/dynamisme). Création d'emploi.

Augmentation des membres associatifs.

Les infrastructures (quantité utilisée, optimisation, propreté, aménagement)

Les activités réalisées (quantité, diversité, qualité de la production)

Les comportements et l'épanouissement, la concentration (temps, socialisation, la motricité, l'agressivité)

La motivation, l'attention (absentéisme, fatigue, l'agitation)

La responsabilité, l'autonomie (projets, production, déroulement, fonctionnement)

La réussite scolaire, les acquisitions (connaissances minimum/âge, évolution des résultats, utilisation des savoirs faire, le langage)

Mise en œuvre et suivi du PEG et PEDT (périodicité réunions groupes de travail, nombre de présents, les freins, les actions d'amélioration)

#### L'efficience politique

Etudier la rentabilité, la productivité des ressources humaines et financières, pour si besoin, mettre en place des actions d'amélioration concernant l'utilisation des ressources.

#### Les outils

Bilans moraux et financiers (par périodes et annuels)

Les enquêtes de satisfaction (enfants, parents et encadrants)

Boîte ou fiche à suggestions avec un relevé et un plan d'action pour le traitement

Les grilles tarifaires

Le plan de formation en interne et en externe

Les projets et plannings d'animation

Suivi des informations dématérialisées (site internet, réseaux sociaux)

Zimbra relevé et gestion des incivilités